



**SÉANCE AJOURNÉE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017**

PROCÈS-VERBAL de la séance ajournée du Comité exécutif de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), **CE 28^E JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE DIX-SEPT À DIX-NEUF HEURES**, à laquelle étaient présents :

Monsieur Gilles Chagnon, commissaire
Monsieur Gilbert Couture, commissaire
Monsieur Mario Crevier, commissaire
Madame Christiane Hallée, commissaire
Monsieur Serge Lafortune, commissaire parent (secondaire)
Madame Johanne Légaré, présidente
Monsieur Danny Lepage, commissaire parent (primaire)
Madame Marthe Nault, commissaire
Monsieur Marcel Pépin, commissaire
Madame Nathalie Villeneuve, commissaire
Madame Christiane Gourde, commissaire
Madame Francine Lorange, commissaire
Monsieur Alain Gauthier, commissaire
Monsieur Réjean Desjardins, commissaire

Étaient également présents :

Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général
Madame Nadine Peterson, directrice générale adjointe
Madame Caroline Sauvé, secrétaire générale et directrice du Service des communications

Ouverture de la séance
et adoption de l'ordre du
jour

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.E.-16-17-102 Monsieur Gilbert Couture propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Approbation des frais de
voyage et de déplacement

APPROBATION DES FRAIS DE VOYAGE ET DE DÉPLACEMENT

Considérant que la dernière révision de la Politique *Frais de déplacement, de séjours et de représentation des commissaires* (60-30-20) date du 13 février 2013 ;

Considérant que l'article 6.2 « Fonctions exercées à l'extérieur des limites du territoire de la Commission scolaire » de la Politique *Frais de déplacement, de séjours et de représentation des commissaires* (60-30-20) ne reflète pas la volonté des commissaires ne tient pas compte du covoiturage et que le tarif proposé ne reflète pas la réalité ;

C.E.-16-17-103 Monsieur Marcel Pépin propose

que les frais de voyage des commissaires qui ont participé au congrès du 1^{er} au 3 juin 2017 à Laval soient calculés selon le mode de calcul suivant:

- 50\$ / jour, soit le tarif équivalent au coût de location d'un véhicule plus le coût de l'essence (avec preuve d'achat d'essence).

que soient approuvés les frais de voyage et de déplacement de la présidente et des commissaires.

	Date	Nom	Montant	Raison
Frais de voyage	1 ^{er} au 3 juin 2017	Alain Gauthier	116,00 \$	Congrès FCSQ
Frais de déplacement	18 août 2016 au 28 juin 2017	Gilbert Couture	799,79 \$	Déplacements pour diverses réunions et activités
	1 ^{er} juillet 2016 au 14 juin 2017	Mario Crevier	504,24 \$	Déplacements pour diverses réunions et activités
	24 août 2016 au 24 mai 2017	Réjean Desjardins	851,40 \$	Déplacements pour diverses réunions et activités
	14 sept. 2016 au 28 juin 2017	Antoine Gomis	97,20 \$	Déplacements pour diverses réunions et activités
	14 sept. 2016 au 28 juin 2017	Marthe Nault	120,91 \$	Déplacements pour diverses réunions et activités
	18 avril 2016 au 28 juin 2017	Nathalie Villeneuve	111,47 \$	Déplacements pour diverses réunions et activités

Adoptée à l'unanimité

Correspondance et dépôt de documents

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

La liste des chèques émis (#1525996 à #1528973 inclusivement) est déposée au responsable de la vérification des comptes.

Levée de la séance

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E.16-17-104 Madame Johanne Légaré propose la levée de la séance.

Il est 18 heures 57 minutes.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 28 JUIN 2017

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des frais de voyage et de déplacement
3. Correspondance et dépôt de documents
4. Levée de la séance